

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 1074

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé

ARTICLE 5

À la fin de la seconde phrase de l’alinéa 198, substituer au mot :

« maintenus »,

le mot :

« applicables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.